



CRAN - CARREFOUR DE REFLEXION ET D'ACTION CONTRE LE RACISME ANTI-NOIR

Observatoire du Racisme anti-Noir en Suisse

Case postale 251 CH-3000 Berne 7

cran02@bluewin.ch - www.cran.ch - CCP 30-514517-5

LE CRAN A 10 ANS : 2002-2012

COMMUNIQUE DE PRESSE - 28 JUILLET 2012

Après la condamnation des policiers lausannois pour abus d'autorité sur un jeune Erythréen

Le CRAN se félicite du triomphe de la Justice sur des pratiques policières racistes quasi institutionnalisées



Un jeune Erythréen a eu enfin gain de cause. Après deux acquittements successifs, tous cassés par le Tribunal fédéral, deux policiers lausannois ont été reconnus coupables d'abus d'autorité et de lésions corporelles à son endroit par le Tribunal d'Yverdon, le 20 juillet dernier. Issue d'une bataille judiciaire qui durait depuis six ans et demi et efficacement menée par une avocate résolue à faire triompher la justice.

En 2006, le jour du Nouvel An, et alors qu'il n'a que 16 ans, un jeune Erythréen connu de la police pour ses incivilités et qui narguait des agents dans la rue, est arrêté et emmené dans un bois, à l'aube. Les policiers l'y abandonneront, non sans l'avoir aspergé de spray au poivre.

Les policiers ont toujours nié cette version. Selon eux, ils avaient déposé l'Erythréen, mineur à l'époque des faits, à un arrêt de bus plutôt, après avoir été appelés pour une urgence. Contre l'avis du ministère public favorable à leur condamnation, trois instances avaient successivement acquitté les policiers poursuivis, entraînant des recours de la part du jeune plaignant, soutenu par une avocate compétente et persévérante.

Lors de la dernière audience, et entendu comme témoin, un ancien policier ayant appartenu au même commissariat dit avoir entendu, au poste, que ses collègues s'étaient arrangés pour faire converger leurs déclarations. Son témoignage a été accablant : *« Des Africains et des ressortissants de l'ex-Yougoslavie étaient emmenés en forêt, où ils étaient lâchés. Les policiers leur donnaient des coups de poing ou utilisaient un spray au poivre. On appelait ça «le bonus». Je n'en suis pas fier, mais j'ai participé à de telles pratiques. Que ça plaise ou pas, je dis la vérité »* (20 Minutes, 17.7.2012).

Preuve que la pratique était quasi institutionnalisée au sein de la police lausannoise, le Tribunal fédéral a confirmé le 8 mars dernier la condamnation d'un autre agent lausannois pour abus d'autorité dans une affaire similaire. L'agent avait en effet arrêté le 8 février 2010 un jeune Tchadien à qui rien ne pouvait être reproché, sauf d'avoir été surpris en train de courir, avant de l'emmener à 3h du matin, après une fouille en règle au poste de police, pour le relâcher dans le même bois. Puisque le jeune homme avait justifié son acte en expliquant qu'il aimait courir, l'agent lui avait proposé de « l'emmener dans un endroit où il pourra

s'adonner à ce sport » (20 Minutes, 8.3.2012). C'est la hiérarchie de la police qui, alertée, dénoncera le cas à la justice. Depuis, la pratique semble avoir disparu des mœurs policières lausannoises.

Rappelons qu'en 2007, un rapport interne avait également accablé la police lausannoise. Selon *Le Matin* (30.9.2007), on y faisait état de « passages à tabac dirigés spécifiquement contre les Africains », d'insultes racistes du genre « *Enculé de nègre, rentre chez toi* », des actions de nettoyage ethnique avec « déplacements » d'Africains hors de la ville, ou encore de « ratonnades » menées en scandant des « On va chasser le Black ! ». Surtout, des anciens policiers dénonceront même la « perversité » de certains de leurs collègues : « *Les Blacks se faisaient tabasser alors qu'ils n'avaient pas de drogue sur eux et qu'ils possédaient des papiers en règle. Les rapports d'intervention faisaient état d'agressivité du suspect pour justifier les hématomes* » ...

Le CRAN a à maintes reprises dénoncé dans ses communiqués ce non respect de la dignité et des droits, et des violences faites aux Africains institué en culture policière en Suisse en général et à Lausanne en particulier, tout en proposant un dialogue avec ces polices. Après son communiqué du 20 décembre 2011 accusant la police lausannoise de délits de faciès et de fouilles anales en public, le CRAN a rencontré le 16 avril 2012 ses représentants. Les échanges, très fructueux, ont permis des clarifications nécessaires

De ce qui précède,

- Le CRAN se félicite de la décision du Tribunal d'Yverdon. Il salue la droiture et l'indépendance d'esprit des juges et adresse également ses chaleureuses félicitations au jeune plaignant érythréen, à son avocate Me Aline ainsi qu'à l'ex-policier dénonciateur de ses anciens collègues, pour leur courage et leur persévérance dans la seule volonté de faire triompher la justice.
- Le CRAN est d'autant plus heureux que cette décision vient s'inscrire dans la condamnation d'une pratique à la fois raciste, indigne et non professionnelle d'agents assermentés que la police lausannoise a fini par dénoncer elle-même, au regard de la condamnation de mars dernier et de la volonté politique.
- Le CRAN salue tous ces signaux positifs forts de la justice, lesquels sonnent à la fois comme un appel en direction de certaines polices du pays, souvent peu respectueuses de la dignité et des droits des Noirs, ainsi qu'en direction de certains policiers qui salissent la réputation de toute la police
- Le CRAN invite les autorités policières vaudoises à se féliciter de la condamnation de leurs agents, laquelle va dans le sens de leur politique actuelle visant à un plus grand respect de la déontologie. Elles s'honoreraient en faisant renoncer les coupables à leur droit de faire appel du jugement.

Fait à Berne, le 28 juillet 2012

Pour le Conseil de gestion du CRAN,

Les Porte-paroles :

André LOEMBE, Vice-président (079 345 08 52)

MUTOMBO Kanyana, Secrétaire général (022 343 87 93, 079 754 54 85)

Communiqué envoyé à :

- Me Aline BONARD, avocate du jeune érythréen
- Commission fédérale contre le racisme (CFR)
- Ambassadeurs des pays africains en Suisse
- Haut Commissariat de l'ONU pour les Droits de l'homme
- CERD (Comité de l'ONU pour l'élimination de la discrimination raciale)
- ECRI (European Council on Racism and Intolerance, Strasbourg)
- Presse nationale et internationale en Suisse
- ONG actives dans la défense de la dignité et des droits humains
- ONG et associations africaines